

## PAS DE TAISSOTIN LE VENDREDI 31 DÉCEMBRE

### Conseil Municipal du 20 décembre 2021

Le conseil municipal a :

- Approuvé le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2021.
- Approuvé la cession d'un immeuble au 3 rue de Sillery, cadastré AL 185, d'une contenance de 558 m<sup>2</sup>, comprenant une maison d'habitation et un local, au Foyer Rémois pour un prix de vente de 300 000 euros, l'estimation faite par le service des domaines est de 283 000 euros

Auparavant, Monsieur le Maire a rappelé la nécessité de pouvoir proposer des offres de logements aux seniors et jeunes actifs de la Commune, ainsi que des commerces.

Le Foyer Rémois, via son projet de réhabilitation de la maison d'habitation en 4 appartements et une cellule commerciale répond en partie à ce besoin.

En ce qui concerne le devenir du local qui abrite actuellement le Comité des Fêtes et plus tard le Corps des Sapeurs-Pompiers volontaires, le bailleur s'engage par convention à le louer à la Mairie pour l'euro symbolique, le temps pour la Collectivité de mettre en place la seconde phase du projet de redéploiement de ce secteur au centre du village.

#### INFORMATIONS DIVERSES

Dans le cadre de la révision du PLU (plan local d'urbanisme) de Taissy en cours, un registre est à la disposition du public à l'accueil de la Mairie pour recevoir les premières observations.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le Mardi 4 janvier 2022 à 20h00.

#### Le mot du Maire



Le Maire et ses conseillers municipaux vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, et vous adressent d'ores et déjà leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Prenez soin de vous et de vos proches.

*Joyeux Noël*  
et  
*Bonne Année*  
2022 !

#### Arrêté préfectoral (n° DPC-2021-68)



Un nouvel arrêté préfectoral datant du 20 décembre 2021 et jusqu'au 31 janvier 2022 interdit les moments de convivialité qui ne respectent pas les mesures visant à réduire la circulation du COVID-19 dans les établissements recevant du public (ERP), la danse et la consommation debout, mais autorise la consommation assise avec un pass sanitaire.

#### Révision du PLU de Taissy



Dans le cadre de la procédure de révision du PLU (plan local d'urbanisme) de la Commune de Taissy, un registre sur lequel vous pourrez faire-part de vos observations est mis à disposition du public à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez également le faire sur le site internet du Grand Reims : <https://www.grandreims.fr>

#### Retour sur le Téléthon 2021

La municipalité tient tout particulièrement à remercier et associer les organisateurs ainsi que les participants à la réussite de cette manifestation.

En 2021, après une année 2020 blanche due à la pandémie et malgré les difficultés toujours d'actualité cette année, la générosité des Taissotins, Taissotines, de leurs amis s'est exercée spontanément à travers des activités et animations proposées par les différents organisateurs, (randonnée, LOTO, restauration, animations sportives, ventes diverses, dons, etc.)

**BRAVO À TOUS !**

C'est donc très chaleureusement que la municipalité adresse à toutes et à tous ses sincères remerciements et donne rendez-vous avec toujours de l'enthousiasme et espérons-le, moins de contraintes en décembre 2022.

Le total des dons déposés pour l'AFM Téléthon à Taissy s'élève à 4 721,72 €.

En détails :

- CMJ : 82 €
- DONS : 30 €
- FOOTBALL : 75 €
- DONS ST- LÉONARD : 85,20 €
- MARCHÉ : 73 €
- AMICALE POMPIERS : 1 200 €
- ÉCOLE MATERNELLE : 391 €
- ÉCOLE PRIMAIRE : 712,20 €
- TENNIS : 200 €
- VENTE DE PRODUITS : 263,90 €
- LOTO DES FAMILLES : 948,22 €
- BUVETTES/RESTAURATION : 661,20 €.

**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUERIR



3 ET 4  
DÉCEMBRE  
2021

## Agenda

### Noël

Samedi 25 décembre 2021

### Réveillon de la Saint-Sylvestre

Vendredi 31 décembre 2021

### Nouvel An

Samedi 1<sup>er</sup> janvier 2022

### Conseil municipal

Mardi 4 janvier 2022, 20h, salle du Conseil Municipal

### Épiphanie

Jeudi 6 janvier 2022

(N'oubliez pas la galette des rois !)



## 1000 mercis à vous tous pour le marché de Noël



Le week-end dernier s'est tenu le Mar'Cheers de Noël, le premier Marché de Noël Taissoin. Le bilan est plus que positif, plus de 1000 entrées, 22 exposants et une grosse trentaine de bénévoles pour mener à bien cet événement.

Nous tenons à remercier tous les acteurs de cette réussite.

La mairie qui nous a accordé sa confiance et les autorisations nécessaires, les ateliers et employés municipaux, Mr Bernard SEYLER sans qui la logistique aurait été plus que compliquée pour accueillir nos artisans, les bénévoles et amis, nombreux qui étaient présents pour assurer la sécurité sanitaire et ranger la place en un temps record.

Enfin, nous remercions tout particulièrement les exposants qui étaient au rendez-vous malgré les incertitudes de cette première édition.

À l'année prochaine,

Phanie, Béa, Coco



## Inscription aux vacances d'hiver à la Caisse des Écoles



Les inscriptions auront lieu le **samedi 22 Janvier**, de **9h à 12h**, à la Caisse des Écoles. Après cette date, il est toujours possible d'effectuer une inscription sur rendez-vous auprès d'Elise ou Ludo.

Attention, le nombre de places est limité !

Paiement à la réservation. Les dossiers et règlements doivent être à jour.

Feuille de réservation disponible sur [www.taissy.fr](http://www.taissy.fr) et à apporter le jour de l'inscription.

**Port du masque obligatoire** et **nombre limité de personnes** lors de l'inscription.

Programme des activités à venir.

## Lettre du Père Noël (postée du Grand Nord)



Je suis reparti pour préparer le prochain Noël, mais je tiens à remercier, les très nombreux enfants et parents qui m'ont accompagné dans les rues de Taissy. Cette année, après une année 2020 sans vous, j'étais content de vous retrouver de nouveau ; que de monde et toujours un super accueil !

Et oui, une nouvelle fois à Taissy, vous savez recevoir dans votre beau village, tout en respectant les gestes barrières, ce fût une superbe manifestation conclue dans la cour de votre école par quelques friandises offertes aux enfants.

Bravo aux lutins bénévoles pour la réception des enfants ;  
une petite caresse au cheval Droupi qui m'accompagna durant la cavalcade.

Très bonne année 2022 à tous !



Le Père Noël

## Recrutement Caisse des Écoles



La Caisse des Écoles recrute un animateur ou animatrice pour ses accueils périscolaires du midi. (titulaire ou non du BAFA).

Début du contrat : **dès que possible**.

Fin du contrat : **jeudi 7 juillet 2022**.

Période de travail : lundi, mardi, jeudi et vendredi (hors vacances scolaires), de 12h à 14h (surveillance cantine), pour des enfants de la maternelle au CM2.

Rémunération : indice de la fonction publique

Veillez déposer votre CV et lettre de motivation à la Caisse des Écoles (ou dans la boîte aux lettres de la Mairie), ou les faire parvenir par e-mail à : [cde.taissy@orange.fr](mailto:cde.taissy@orange.fr) adressés aux personnes suivantes :

- Mr TIAFFAY, Adjoint Délégué
- Mr LEDRU Ludovic, Responsable accueil périscolaire
- Mme BALHAND Elise, Responsable adjointe périscolaire.

## Réveillon de la Saint-Sylvestre annulé



Le Comité des Fêtes de Taissy/Saint-Léonard et la Mairie de Taissy sont dans le regret de vous annoncer l'annulation du réveillon de la Saint-Sylvestre de Taissy, initialement prévu le vendredi 31 décembre 2021 à 20h30 au CCA. Les décisions gouvernementales ont contraint la commune à annuler cet événement.

## Fermetures exceptionnelles Mairie/La Poste



Nous vous informons que la Mairie et l'agence postale fermeront leurs portes au public à **12h** les vendredis **24 décembre** et **31 décembre**.

## Calendriers de la Poste 2022

Au vu de la situation sanitaire actuelle, les calendriers de la Poste sont à votre disposition à l'agence postale communale de Taissy.

La totalité de la vente de ces calendriers sera donnée à Olivier, le facteur de Taissy.

## Horaires des messes



Les messes de Noël auront lieu :

- **vendredi 24 décembre**, à 17h,  
à l'église de Trois-Puits.

- **samedi 25 décembre**, à 19h,  
à l'église de Cormontreuil.

## Marché



Nous vous rappelons qu'il n'y aura pas de marché les **samedis 25 décembre** et **1<sup>er</sup> janvier**. À l'année prochaine !

## Sapin de l'Avent

Apprentis détectives !

Le samedi 25 décembre, vous aurez fini le jeu du des énigmes du sapin de l'aveit !

Venez donner le bon mot de passe à l'accueil de la Mairie entre le **lundi 27 décembre** et le **vendredi 31 décembre**, et remportez votre butin !



### SECRETARIAT DE MAIRIE

- MATIN : 9h-12h (du lundi au vendredi).  
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi, mardi et vendredi).  
Tel : 03 26 82 39 27 Fax : 03 26 97 82 98

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

- MATIN : 9h-12h (du lundi au vendredi) 10h-12h (samedi).  
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi et vendredi).  
Tel : 03 26 04 41 87

### NUMÉROS D'URGENCE

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

### PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site [3237.fr](http://3237.fr) ou composez le **3237**.

### MÉDECIN / DENTISTE DE GARDE

En cas d'urgence composez le **15** pour obtenir un régulateur du SAMU.